

Bureau du 3 septembre 2001

Décision n° 2001-0126

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 659, rue Capitaine Julien et appartenant aux époux Danielian**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine doit procéder à l'acquisition d'un terrain situé 659, rue Capitaine Julien à Rillieux la Pape et appartenant aux époux Danielian.

Il s'agit d'une parcelle de 68 mètres carrés qui est nécessaire à l'aménagement de la voie à laquelle elle est déjà incorporée.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait à titre gracieux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense de 4 000 F (609,80 €) à engager pour cette opération et correspondant aux frais d'actes notariés sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,